CASTRÉ

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:56)

[1] CASTRÉ Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW II-1, 474b castrare

Définition

Qui a été châtré et qui est inapte à féconder une femme.

Citations

- ... et de tels hommes sont apelés castrés, de ce mot « castratus », qui vaut a dire « caste natus ». Ce sont ceuls qui naissent si castes qu'il n'ont pooir d'abiter a femme.
 Anon., *Placides et Timeo 1, fin XIIIe s., p. 152.*